

2<sup>e</sup> Sédz re d'auant

Et après le Conseil Général assemblé du  
presbytere dans le temple / A esté dressé  
En l'eglise par députés retournés au  
Seigneur des lieux & Curon sur offre de  
consentir aux desmoultions bndz de  
modification de quelconqz ont esté chargés  
de y aller. Ilz sont retournés le  
mésme jour ala nuit par ce qd les se  
ne est content de leur offre limitée  
Sur quoy le seigneur & le Conseil de samedi matin  
et d'uy mais ont assemblé le Conseil  
de direction et Curon habitans Et après  
le Conseil Général assemblé du presbytere  
Et A esté arrêté En ces termes députés  
retournés au Seigneur des lieux & Curon  
après leur monsigneur de Cardinal a  
rabastie pour accepter la paix de  
soumission a la grace du Roy / Et pour  
leur supplication dont Ilz ont esté chargés  
pour obtenir un Escrip de unze mille  
pour fonder telle ou telle de telle bonbon  
Ilz sont partis le mésmé jour: Et le  
mésme jour & d'auant le seigneur député son  
retournés. Et le mésmé jour arreté  
dans le Conseil. En l'indemain la paix  
se public. Ce qui a esté vu

2<sup>e</sup> Sédz re d'auant 1629. La paix a esté  
publiee Et fait priere Générale de  
le 1<sup>er</sup> de son seigneur Curon / Et

La paix et la guerre sont des notions liées, se définissant l'une par rapport à l'autre et la période des Guerres de religion en France le montre bien clairement. Le Tarn-et-Garonne actuel les a particulièrement subies et ce dès 1562 : les campagnes ont régulièrement été ravagées et la ville de Montauban, bastion du protestantisme a été plusieurs fois assiégées au cours des 8 guerres de religion auxquelles l'Édit de Nantes de 1598 met un terme.

Pour autant, la lutte entre les rois de France et les protestants a repris au cours du XVII<sup>ème</sup> siècle comme nous le montrent les extraits de cette chronique des « mémoires des choses plus remarquables quy sont advenues en la ville de Montauban es années mil six cens vingt huict et vingt neuf » (3J42 folio 76 et 77). Le roi de France et le cardinal de Richelieu cherchent à mettre un terme à l'existence de places de sûreté protestantes, pourtant garanties par l'édit de Nantes et à réintroduire le culte catholique dans les territoires réservés au culte protestant. Les sièges de La Rochelle, d'Alès ... et de Montauban sont les temps forts de ce conflit larvé entre 1621 et 1629.

Par la paix d'Alès (aussi appelé grâce d'Alès) en 1629, Louis XIII accorde le pardon aux habitants des villes protestantes, leur accorde de conserver leurs biens mais leur impose la destruction de leurs fortifications, les mettant ainsi de fait à sa merci et sous sa protection.

Ce sont les tractations consécutives à cette paix qui nous sont présentées dans ce mémoire. Les Montalbanais espèrent conserver une partie de leurs fortifications sans y parvenir.

Les élèves pourront encore ici repérer quelques mots : la « paix » est plusieurs fois aisément repérable, le temple, ou la date, à la fois en chiffres romains et latins. Ce texte permettant à la fois d'aborder la question du protestantisme et de la mise en place de la monarchie absolue.

Dans le cadre d'un projet autour du concept de paix, ces extraits montrent clairement que la paix est parfois l'occasion d'une humiliation des vaincus. Ici, cela apparaît par la destruction des murailles, par l'obligation de fêter cette paix selon les traditions imposées par le roi (« prières générales, feu de joye et joué les canons »), mais aussi plus loin dans le texte par la vente des canons et munitions de la ville pour payer la libération des otages détenus à Toulouse.

Difficile dans ce contexte de trouver dans ce texte, assez factuel, une démonstration de joie ou de soulagement liée à la signature de la paix. Ce qui n'empêche pas la rédaction, dans la même période de textes quasiment pacifistes (même si le terme est un peu anachronique). Ainsi, dans le même registre (folio 26), on trouve un long poème témoignage d'un soldat montalbanais sur le siège de Montauban. La plupart du poème décrit les difficultés et les conséquences de la guerre, mais les strophes 6 et 7 évoquent plus particulièrement le confort et les plaisirs de la paix (certes un peu triviaux), tandis que la dernière place ironiquement le déshonneur au-dessus de la vaine gloire militaire :

En un pauc plus de laquere  
Tuyau maigre m'attend  
Et abaisse que du flaco  
que ne font le bruit du Coucou  
Qui fait la poudre sans la lere  
Ou dans le bœuf du Coucou  
SSS SSS SSS

en prand me i  
Je me l'oune de  
que juleque boz mablun  
tous ont couuoh de laque  
de Coucou parmy l'aplyer  
rien dans le Coucou  
SSS SSS SSS

Mais nos boz angre qui l'angre  
de tout genre de pain  
un fait dire une Couille  
de Coucou et de Couille  
de qui font nos la couardye  
Est la plus sive qualite  
SSS SSS SSS